



canceropôle

Provence-Alpes-Côte d'Azur

le propulseur régional des recherches
et innovations anticancers

Appel à projets « Evénements »



CONTEXTE

Le Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur fédère la recherche en cancérologie au niveau régional et agit au cœur d'un écosystème d'excellence, pour concrétiser la politique nationale de lutte contre le cancer dans une stratégie régionale au bénéfice des patients.



OBJECTIFS

Soutenir des réunions ou congrès à l'initiative d'une ou plusieurs équipes du Canceropôle Sud. Ces événements peuvent être organisés à l'échelle du Canceropôle Sud ou co-organisés avec un autre Canceropôle, une société savante, etc.



CRITERES D'ELIGIBILITE

Les événements faisant l'objet d'une demande devront :

- Se dérouler sur le territoire de la Région SUD (sauf co-organisation avec un autre Canceropôle). Les événements virtuels (ou mixtes) sont aussi éligibles.
- Avoir dans le programme au moins une session en oncologie.
- Avoir un budget global, pour l'organisation de la manifestation, inférieur à 50k€ dans le cas d'un congrès sur 1 journée et max 30k€/jour dans le cas d'un congrès sur plusieurs jours
- Les manifestations structurantes réalisées en partenariat avec un autre Canceropôle seront favorablement étudiées
- Les manifestations en lien avec les missions et actions structurantes du Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur seront également favorablement étudiées



OPTIONS DE FINANCEMENTS

- **Financement de l'évènement :**

Si votre demande concerne un événement au-delà de sa 3ème édition mais jamais financé par le Canceropôle vous pouvez demander une demande de soutien.

Si votre demande concerne un événement nouveau et jusqu'à sa 3ème édition incluse, vous pouvez demander une demande de soutien.

- **Demande de prix Canceropôle** (nouveau à partir de 2023)



canceropôle

Provence-Alpes-Côte d'Azur

le propulseur régional des recherches
et innovations anticancers

En tant qu'organisateur de l'évènement, vous pouvez postuler via cet AAP pour l'obtention d'un financement qui permettra lors de l'évènement la remise de Prix Canceropôle attribués au meilleur poster ou à la meilleure communication orale (prioritairement à destination de jeunes chercheuses et chercheurs).



DUREE ET REGLES DE FINANCEMENT

Le montant maximum est de 1 500€ (pouvant aller jusqu'à 3 000€ dans le cas d'évènement majeurs organisés avec le Cancéropôle).

Seules les équipes de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur pourront être financées.

IMPORTANT : à transmettre au Canceropôle au plus tard 3 mois après la date de l'évènement : le bilan financier, le programme définitif, le livret de l'évènement (format électronique) ainsi que le nombre de participants.

Pour toute réunion soutenue par le Canceropôle, une convention sera signée avec le gestionnaire de la subvention. Le Canceropôle pourra demander la restitution de tout ou partie de la subvention accordée en cas d'absence du bilan financier ou si celui-ci fait apparaître que le montant des dépenses est inférieur aux recettes.

Le Canceropôle ne prendra pas en charge un montant supérieur à la somme attribuée, même si la réunion est déficitaire.

Pour toute réunion soutenue par le Canceropôle, le porteur s'engage à faire apparaître le logo du Canceropôle Provence-Alpes-Côte d'Azur dans tous les éléments de communication relatifs à cette manifestation.



MODALITE DE SOUMISSION ET CALENDRIER

Dépôt des demandes toute l'année (validées lors des réunions du CS en mars, mai et octobre)

Documents à fournir

Joindre impérativement **un programme préliminaire** à la demande (envoyer le programme par mail canceropole-paca@univ-amu.fr)



CONTACT

Pour toute information, contacter l'équipe de coordination du Canceropôle : canceropole-paca@univ-amu.fr. Tel : 04 91 32 47 00